

**TERMES DE REFERENCE POUR APPEL A CANDIDATURE DES MISSIONS
 DE DEFINITION DE BASELINE ET DES EVALUATIONS EXTERNES
 INTERMEDIAIRE ET FINALE**

Table des matières

TERMES DE REFERENCE POUR APPEL A CANDIDATURE DES MISSIONS DE DEFINITION DE BASELINE ET DES EVALUATIONS EXTERNES INTERMEDIAIRE ET FINALE	1
0. SIGGLES ET ACRONYMES	2
I. RESUME DE L'ACTION	2
II. BUTS DES MISSION	3
III. ORGANE COMMANDITAIRE DES MISSIONS	3
IV. PERSONNES DE CONTACT DIRECT	3
V. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	4
VI. OBJECTIFS DES MISSIONS	7
VI.1. Objectif Général	7
VI.2. Objectifs Spécifiques	7
VII. CRITERES DES MISSIONS	7
VII.1. Mission de définition de la Base line	7
VII.2. Missions des évaluations	9
VIII. METHODOLOGIE	10
VIII.1. Avant la visite sur le terrain	11
VIII.2. Pendant la visite sur le terrain	11
IX. ORGANISATION DES MISSIONS	11
IX.1. Equipes des missions	11
IX.2. Durée indicative des missions	11
X. CONDITIONS DE SELECTION DU/DE LA CONSULTANT/E	12
X.1. Profil et responsabilité de la personne consultante	12
X.2. Documents à produire par la personne consultante	12
X.3. Présentation et évaluation des offres des candidatures	13

0. SIGGLES ET ACRONYMES

AS	Aire de Santé
CAD	Centre d'Aide au Développement
16è CECCA	Seizième Communauté Evangélique du Christ au Cœur d'Afrique
CEP	Champ Ecole Paysan
CESV	Comité d'Etudiantes en Situation de Vulnérabilité
CODEV	Comité de Développement
DCE	Délégation de la Commission Européenne
IPDR	Inspection Provinciale de Développement Rural
IPA	Inspection Provinciale de l'Agriculture
MMNAM	Medicus Mundi Navarra-Aragon-Madrid
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
OSC	Organisation de la Société Civile
RDC	République Démocratique du Congo
RENADEF	Réseau National des ONGs de Développement de la Femme
UE	Union Européenne
UNIUELE	Université de l'Uélé
ZS	Zone de Santé

I. RESUME DE L'ACTION

Titre de l'action	Projet de cohésion sociale à travers le renforcement de la souveraineté alimentaire et l'intégration des étudiantes en situation de vulnérabilité dans les Territoires de Rungu et Wamba de la Province du Haut-Uélé.
Nom du demandeur principal	Medicus Mundi Navarra-Aragon-Madrid (MMNAM)
Partenaire de mise en œuvre	Université de l'Uélé (UNIUELE)
Autres intervenants dans la mise en œuvre	Inspection Provinciale de l'Agriculture (IPA), Inspection Provinciale de Développement Rural (IPDR) et Réseau National des ONGs de Développement de la Femme (RENADEF)
Financement	Union européenne (75%) et MMNAM (25%)
Durée de la mise en œuvre	48 mois
Début de l'action	Vendredi 05 novembre 2022
Rayons d'action	Territoire de Rungu comprenant : - La Zone de Santé de Rungu comptant quatorze (14) CODEV - La Zone de Santé d'Isiro comptant vingt (20) CODEV Territoire de Wamba comprenant : - La Zone de Santé de Pawa comptant dix-huit (18) CODEV - La Zone de Santé de Boma Mangbetu comptant quatorze (14) CODEV - La Zone de Santé de Wamba comptant dix-sept (17) CODEV
Date de publication de l'appel à candidature	Mardi 22 novembre 2022
Date, heure et lieu de dépôt des candidatures	Vendredi 16 décembre 2022 à 16 heures précises (heure de Kinshasa) à l'adresse suivante : MEDICUS MUNDI Navarra-Aragon-Madrid (MMNAM) Avenue Victoire n° A50, Quartier Matonge, Commune de KALAMU

	Ville/Province de Kinshasa
Présentation de l'offre	Transmission du dossier par mail avec comme titre : APPEL A CANDIDATURE POUR LES MISSIONS DE DEFINITION DE BASE LINE ET DES EVALUATIONS EXTERNES INTERMEDIAIRE ET FINALE « Projet de cohésion sociale à travers le renforcement de la souveraineté alimentaire et l'intégration des étudiantes en situation de vulnérabilité dans les Territoires de Rungu et Wamba de la Province du Haut-Uélé. »
Commission d'analyse des offres	Lundi 19 décembre 2022 à 12h00
Négociation et signature du contrat	Jeudi 22 décembre 2022
Date probable de début de la première mission concernant la définition de la ligne de base	Mercredi 04 janvier 2022

II. BUTS DES MISSION

- Première mission : Définir la ligne base de certains indicateurs repris dans le Cadre Logique
- Deuxième mission : Procéder à l'évaluation intermédiaire du projet afin de faire des suggestions des activités devant permettre d'atteindre des objectifs escomptés
- Troisième mission : Procéder à l'évaluation finale du projet en suggérant des recommandations à prendre en compte dans les futures formulations

III. ORGANE COMMANDITAIRE DES MISSIONS

C'est le consortium Medicus Mundi Navarra-Aragon-Madrid (MMNAM)-Université de l'Uélé (UNIUELE).

MMNAM disposant de son siège principal à Navarra et des extensions à Zaragoza et à Madrid (tous en Espagne) et de sa délégation en République Démocratique du Congo (RDC), basée dans la Ville/Province de Kinshasa, est responsable directe du projet et du présent appel à candidature. Elle dispose également d'une structure basée dans la Ville d'Isiro de la Province du Haut-Uélé et qui est chargé uniquement du projet Fonds Mondial pour la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/Sida dans toutes les treize (13) Zones de Santé (ZS) de la Province.

UNIUELE est basée dans la Ville d'Isiro de la Province du Haut-Uélé

IV. PERSONNES DE CONTACT DIRECT

Les premières personnes de contact et qui sont aussi des personnes ressources à consulter au début, durant et à la fin de la mission sont des cadres du bureau de la coordination du projet basé dans la Ville d'Isiro de la Province du Haut-Uélé.

Le Représentant National de Medicus Mundi en RDC basé à Kinshasa est la personne de contact pour accueillir la personne consultante à Kinshasa, faciliter les démarches de son voyage dans la Province du Haut-Uélé et dans le cas échéant la rejoindre à mi-parcours de sa mission sur le terrain afin de recadrer les différentes observations que la personne consultante aura faites avant la finalisation du projet. Toute correspondance adressée au Représentant national doit être copiée à la technicienne chargée des projets en RDC et qui est basée au siège de Medicus Mundi en Espagne, notamment tout ce qui concerne des éclaircissements au sujet du présent appel à candidature.

Les différentes coordonnées de contact sont :

Equipes	Personnes de contact	Adresses électroniques	Numéros de téléphone
UNIUELE	Père Roger GAISE	gaiseroger@uniuele.ac.cd	+243 81 09 59 008
Délégation de MMNAM en RDC	Dr François ZIOKO MBENZA	francois.zioko@medicusmundi.es	+243 99 99 40 779 +243 81 74 50 740
Siège de MMNAM en Espagne	Elisa de BIURRUN BAKEDANO	elisa.debiurrun@medicusmundi.es	+34 948 13 15 10

Les trois personnes précitées seront des facilitatrices au/à la Consultant/e ; la première accompagnera le consultant sur le terrain ; la deuxième interviendra de manière sporadique sur le terrain et à distance et la dernière n'interviendra qu'à distance.

V. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Medicus Mundi Navarra-Aragon-Madrid est partenaire du Ministère de la Santé Hygiène et Prévention de la RDC depuis janvier 2022. De ce fait elle a eu à développer des projets sanitaires et de développement rural dans les Zones de Santé suivantes :

- Zone de Santé de Dekese dans l'ancienne Province du Kasai Occidental
- Zone de Santé de Lomela dans l'ancienne Province du Kasai Oriental
- Zones de Santé de Kisantu, de Mbanza-Ngungu et de Boko-Kivulu dans la Province du Kongo Central
- Zones de Santé de Mbandaka, Wangata et Bolenge dans la Province de l'Equateur
- Zones de Santé de Matete, Ngaba, Kisenso et Kingabwa dans la Ville/Province de Kinshasa
- Les 13 Zones de Santé de la Province du Haut-Uélé

MMNAM a débuté ses actions dans la Province du Haut-Uélé à partir de 2014 en développant des projets suivants :

- 1. Projet de renforcement de la participation communautaire dans la Province du Haut-Uélé**
 - En partenariat avec la Seizième Communauté Evangélique du Christ au Cœur d'Afrique (16^e CECCA) un projet de renforcement de la participation communautaire a été exécuté dans neuf (9) Zones de Santé sur les treize (13) que compte la province de Haut-Uélé.
 - Ce projet a été financé à 75 % par l'Union européenne et à 25 % par deux institutions espagnoles, le Gouvernement de Navarra et la mairie de Zaragoza.
 - Amorcé au 1^{er} mars 2015, ce projet a eu une durée de 42 mois.
 - Il a eu comme objectif général « Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population de la Province du Haut-Uélé » et celui spécifique « Amélioration de la qualité de la participation communautaire dans les activités des Soins de Santé Primaires dans la Province du Haut-Uélé sur une période de 42 mois »
 - Les résultats atteints sont les suivants : (R1) : Les comités de développement (CODEV) de 9 ZS de la Province du Haut-Uélé sont renforcés et structurés ; (R2) : Un cadre de concertation entre

le pouvoir public, les prestataires des soins et la population est mis en place et renforcé en vue d'améliorer la qualité des services de santé et (R3) : Un édit parlementaire provincial est soumis à l'adoption pour la prise en charge des vulnérables en ce qui concerne l'accès aux services de santé

2. Projet d'appui sanitaire intégral dans l'aire de santé de Badamoni de la Zone de Santé de Boma Mangbetu dans la Province du Haut-Uélé

- Exécuté aussi en partenariat 16è CECCA
- Ayant débuté le 15 avril 2021, ce projet d'une durée de 20 mois bénéficie des financements de Gouvernement d'Aragon, de la Maire de Pinto, de la Fondation ECHEBANO et ANESVAD
- Il a eu comme objectif général « *Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population de l'aire de santé (AS) Badamoni* » et celui spécifique « *Contribuer à l'amélioration de la santé de la population de l'AS Badamoni* »
- Les résultats escomptés sont les suivants : (R1) : Amélioration de l'offre des services et de l'utilisation du Centre de Santé (CS) Badamoni ; (R2) : Renforcement de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et ses conséquences et (R3) : Augmentation de la gouvernance communautaire

3. Projets Fonds Mondial concernant les activités de la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/Sida depuis le 1er janvier 2018 auquel se sont jointes les activités de la lutte contre la pandémie de la COVID-19 à partir de 2021

- Etant Sous Récipiendaire de SANRU et CORDAID qui sont des Récipiendaires Principaux de Fonds Mondial couvrant respectivement les activités de la lutte contre le paludisme et celles de la lutte contre la tuberculose et VIH/Sida, MMNAM exécute directement et ce, à travers une équipe basée dans la Ville d'Isiro, le projet Fonds Mondial dans les treize (13) Zones de Santé de la Province du Haut-Uélé depuis janvier 2018 jusqu'à ce jour.
- Ce projet vise essentiellement à réduire la prévalence du paludisme, de la tuberculose et du VIH/Sida

Dans le souci d'accroître ses domaines d'intervention, MMNAM a dû répondre à un appel proposition émanant de la Délégation de la Commission européenne (DCE) en RDC assorti de la ligne budgétaire 21.020801 avec comme référence EuropeAid/172021/DD/ACT et ce, pour répondre à une triple demande sous-jacente de la population des territoires de Rungu et Wamba de la Province du Haut-Uélé qui sont, notamment :

- La demande de la population par le biais des CODEV en décours du projet de renforcement de la participation communautaire qui est exposé ci-haut ; **cette demande était basée sur les besoins d'être appuyés en vue d'accroître le revenu de leur ménage d'origine agricole.** Pour objectiver leur desideratum, nous avons réalisé avec leur participation une enquête auprès de ménages de la cité du territoire de Wamba sur un échantillon aléatoire composé de 54 % des femmes et 46 % d'hommes et dont les résultats montrent que les ménages ne disposent dans la majorité ni des outils nécessaires, ni de réserves des semences. Il sied de noter que cette demande de la population a été confirmée par les services techniques de la province par une analyse situationnelle réalisée par eux-mêmes en août 2021.
- Le Haut-Uélé étant devenu une province depuis la décentralisation, il y a une concentration des services publics et privés et donc une **explosion démographique** dans les grandes villes en général et à Isiro en particulier, ce qui explique que **la production agricole n'est plus suffisante** pour satisfaire les besoins de l'alimentation de la population et surtout qu'il n'y a pas des producteurs agricoles organisés.

- Cette concentration de la population dans la Ville d'Isiro est accentuée par des mouvements migratoires des personnes à la suite des troubles politiques et de la présence des rebelles de l'LRA, ainsi que des peuples éleveurs nomades appelés « Mbororo » qui sont venus s'installer dans la province du Haut-Uélé depuis près de deux décennies. Parmi cette population déplacée, les étudiantes qui arrivent à Isiro se retrouvent sans logis et sont exposées. Les mouvements migratoires laissent des orphelines et des veuves et paupérisent la population jusqu'au point où elle n'arrive plus à se prendre en charge pour ses besoins basiques (alimentation, éducation et santé).

A la suite des évaluations des propositions réceptionnées par la DCE, notre proposition a été qualifiée et sélectionnée pour bénéficier d'une subvention à la hauteur d'un million trois cent cinquante mille euros (1.350.000,00 euros) avec un co-financement de quatre cent cinquante mille euros (450.000,00 euros) qui sera apporté par MMNAM au cours de 48 mois de mise en œuvre, le budget total de l'action étant d'un million huit cents mille euros (1.800.000,00 euros).

Intitulé comme suit « Projet de cohésion sociale à travers le renforcement de la souveraineté alimentaire et l'intégration des étudiantes en situation de vulnérabilité dans les Territoires de Rungu et Wamba de la Province du Haut-Uélé. », notre projet prétend **contribuer au renforcement de la participation significative et structurée des Organisations de la Société Civile (OSC) dans la promotion de la démocratie, de la paix et du développement économique en RDC** comme objectif général et comme celui spécifique **renforcer la cohésion sociale et la souveraineté alimentaire dans les territoires de Rungu et Wamba de la province du Haut-Uélé**. En effet, notre action prévoit d'appuyer les jeunes et femmes producteurs des CODEV afin **d'améliorer et de diversifier la production agricole et animale** dans le but final d'abord **d'accroître leur revenu** à travers (i) l'approvisionnement en intrants agricoles, animaux et outils aratoires et (ii) la formation en techniques culturelles et d'élevage améliorées et (iii) l'encadrement technique ; ensuite **d'influencer dans le droit à la terre**, injustement limité pour les femmes, à travers (i) la création d'un groupe multidisciplinaire et intergénérationnel qui (ii) analysera les barrières, (iii) cherchera les solutions et (iv) mettra en marche une série de activités et enfin, **d'offrir aux étudiantes déplacées un meilleur cadre de vie** pouvant leur permettre de finaliser leurs études et avoir un avenir meilleur leur garantissant une source de revenu stable et faire face à la pauvreté et les mettre à l'abri des certains événements néfastes pour leur survie car disposant d'un cadre de vivre-ensemble, elles ne manqueront pas de bénéficier d'aide humanitaire d'autres partenaires pour leurs études et survie. Agissant ainsi nous arriverons à une pacification accélérée de la région dans la mesure où les ménages seront soulagés par l'augmentation de leur revenu et les cas de violences dans la population estudiantine féminine seront minimisés. En même temps, on les inclut dans les activités du projet qui amélioreront la cohésion de la population qui les a accueillies en les faisant participer au progrès, ce qui changera la disposition de la population d'accueil envers elles.

Les résultats de cette action sont : (R1) : La production agricole et animale des ménages des Territoires de Rungu et Wamba est accrue et diversifiée ; (R2) : Les autorités locales sont sensibilisées par les OSC aux droits des femmes notamment à l'accès aux terres agricoles et (R3) : Les conditions de vie, la cohésion et les capacités de plaidoyer des étudiantes vulnérables sont renforcées

VI. OBJECTIFS DES MISSIONS

VI.1. Objectif Général

Contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs du projet.

VI.2. Objectifs Spécifiques

Objectif Spécifique 1 (Concerne la définition de la ligne de base) : Les indicateurs du projet devant s'aligner à ceux de l'UE, certains d'entr'eux repris dans le cadre logique ne disposent pas de ligne de base, il faut donc définir celle-ci tout au début de l'action.

Objectif Spécifique 2 (Concerne l'évaluation intermédiaire) : Apprécier les points forts et les points faibles du projet, identifier les opportunités et les menaces susceptibles d'influencer la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats, évaluer les progrès réalisés, identifier les succès et les bonnes pratiques, proposer les pistes de solution afin de garantir l'atteinte des objectifs assignés.

Objectif Spécifique 3 (Concerne l'évaluation finale) : Evaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet.

VII. CRITERES DES MISSIONS

VII.1. Mission de définition de la Base line

Le/la Consultant/e définira la Base line des indicateurs signalés en gras italiques tels que renseignés dans cet extrait du Cadre Logique :

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence en 2021</i>
Impact (objectif général)	<i>OG Contribuer au renforcement de la participation significative et structurée des OSC dans la promotion de la démocratie, de la paix et du développement économique en RDC</i>	<i>Indice Global de la Paix / Global Peace Index (GERF 1.19)</i>	3,196 (2021)
		<i>Score Parole et Redevabilité (Voice and Accountability score) (GERF 1.21)</i>	Score moyen 14.49 (2020-)
Effet(s) [Objectif(s) spécifique(s)]	<i>OS : La cohésion sociale et la souveraineté alimentaire dans les territoires de Rungu et Wamba de la province du Haut-Uélé sont renforcés.</i>	<i>Plan Stratégique participatif et d'une perspective féministe des services agronomiques est rédigé</i>	<i>Pas de plan stratégique des services agronomiques</i>
		<i>Nombre d'initiatives menées par la société civile et soutenues par l'UE (GERF 1.21)</i>	0
		<i>Nombre d'organisations de la société civile qui bénéficient du soutien de l'UE (GERF 2,28)</i>	0

	Chaîne de résultats	Indicateur	Niveau de référence en 2021
		Nombres de bénéficiaires des initiatives de la société civile menées avec le soutien de l'UE, désagréé par sexe, âge, personnes handicapées, issues de groupes minoritaires ou marginalisés	0
Produits	Résultat 1 : La production agricole et animale des ménages des territoires de Rungu et Wamba est accrue et diversifiée	Le taux de croissance de la production agricole (par spéculations diverses) et animale	A définir lors de l'enquête Baseline
		Nombre de petits exploitants bénéficiant d'interventions soutenues par l'UE visant à accroître leur production durable, leur accès aux marchés (GERF 2.1)	0
		Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire recevant une aide de l'UE, désagréé par sexe et âge (GERF 2.32)	0
		Pourcentage des CODEV exposés au projet qui respectent les principes de gouvernance interne	0
	Résultat 2 : Les autorités locales, sont sensibilisées par les OSC aux droits des femmes, notamment à l'accès aux terres agricoles	Nombre de petits exploitants bénéficiant d'interventions soutenues par l'UE visant à accroître leur accès aux terres agricoles et à la sécurité foncière, ventilé par sexe (GERF 2.1)	A définir lors de l'enquête Baseline
		Nombre de mesures pour faciliter l'accès à la terre pour les femmes mis en place par les services agronomiques	Les services agronomiques n'ont mis en place aucune mesure pour faciliter l'accès à la terre pour les femmes
	Résultat 3 : Les conditions de vie, la cohésion et les capacités de plaidoyer des étudiantes vulnérables sont renforcées.	Proportion des étudiantes en situation de vulnérabilité disposant d'un logement sûr grâce au projet.	Aucune étudiante en situation de vulnérabilité ne dispose d'un logement sûr grâce au projet
		Taux abandon scolaire des étudiantes en situation de vulnérabilité	À recueillir lors de la ligne base
		Proportion des étudiantes en situation de vulnérabilité ciblées par le projet qui reportent des violences basées sur le genre	À recueillir lors de la ligne base

	Chaîne de résultats	Indicateur	Niveau de référence en 2021
		Proportion des étudiantes en situation de vulnérabilité participant aux activités du projet (CEP, CESV, GMI...)	Pas d'activités du projet auxquels participer, avant le commencement du projet

VII.2. Missions des évaluations

Les critères d'évaluation sont ceux du Centre d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) : pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité.

Le/la Consultant/e apportera et développera des réponses aux questions principales qui sont reprises pour chaque critère, tout en ayant en esprit que ces questions ne sont pas limitatives.

VII.2.1. Pertinence

- Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils justifiés par rapport aux priorités de la population ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ? les objectifs répondent-ils aux besoins des populations cibles ?
- Les mesures entreprises sont-elles appropriées pour atteindre les objectifs ? Quelles sont les interventions les plus importantes et les moins importantes ? Si nécessaire, qu'est-ce qu'on devrait changer pour les rendre plus pertinentes ?
- Est-ce que les services proposés dans le cadre du projet sont-ils accessibles nécessaires/ses et aux autres groupes en situation de vulnérabilité ?
- Est-ce que le choix des structures appuyées est-il pertinent ?
- Est-ce que l'approche Champ Ecole Paysan (CEP) ciblée pour accroître et diversifier la production agricole est-elle appropriée ?
- Le cadre des résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté ? le cadre des résultats est-il cohérent ?

VII.2.2. Efficacité

- Dans quelle mesure les résultats obtenus ou à obtenir ont contribué (ou contribueront) à l'atteinte des objectifs du projet ? en d'autres termes, les objectifs tels que définis dans les projets ont été atteints dans quelle mesure ? et dans quelle mesure ces résultats ont contribué aux effets attendus ?
- Quels ont été les différents facteurs (intrinsèques et extrinsèques) qui ont eu une influence sur l'atteinte ou non des objectifs ? En cas de besoin, quels changements pourraient être faits pour rendre le projet qui est en cours d'exécution plus effectif ?
- Est-ce qu'il y a une évolution positive des indicateurs au cours de la mise en œuvre ? Si non, donnez-en les raisons.
- Quelles sont les difficultés de coordination avec les autres partenaires intervenant dans le même rayon d'action de la mise en œuvre du projet ? Dans la mesure du possible comment faire pour les éviter sur la durée de mise en œuvre qui reste pour le projet ?

VII.2.3. Efficience

- Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines, matérielles et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-t-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?
- Les ressources sont-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
- Le projet est-il géré de manière efficiente ? Les méthodes et procédures choisies pour l'exécution ont-t-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
- Y-a-t-il une adéquation entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre ?
- Comment l'organisation du travail et le système de planification-suivi-évaluation permettent-ils d'utiliser de manière économique les ressources financières et humaines du projet ? Les indicateurs pour mesurer les résultats atteints ont-ils été bien choisis et suivis ?

VII.2.4. Impact (Effets)

- Dans quelle mesure les interventions (réhabilitation/construction, formation, accompagnement, etc.) ont-t-elles vraiment contribué à l'amélioration de la qualité de la vie des bénéficiaires et à l'adoption des comportements favorables à la cohésion sociale ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il réellement apporté des changements auprès des bénéficiaires dans les différents domaines de la vie : socio-économique, culturel, politique et écologique en tenant compte de la dimension genre ?
- Combien de personnes ont été touchées directement/indirectement par le projet et quels sont les groupes de population qui ont bénéficié indirectement ?
- Existe-t-il des effets positifs ou négatifs non attendus produits par le projet ?

VII.2.5. Durabilité

- Les activités telles que menées (ou en train d'être menées) dans ce projet permettent-elles de pérenniser les acquis une fois que le financement arrivera à terme ?
- Quel est le degré d'appropriation du projet par les différents bénéficiaires et UNIUELE ?
- Dans quelle mesure les changements positifs intervenus dans la mise en œuvre de ce projet continueront-ils à l'avenir ? quels sont les facteurs (internes et externes) qui sont intervenus pour que la réalisation de ce projet soit durable ou non ?
- La complémentarité, la collaboration et la synergie des interventions avec les autres partenaires sectoriels et intersectoriels seront-elles durables ? Sinon, dans quelle mesure peut-on améliorer cette durabilité ?

VII.2.6. Questions relatives aux thèmes transversaux :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la promotion du genre dans ses interventions ? Dans quelle mesure les interventions du projet ont-t-elles contribué dans la lutte pour la protection de l'environnement ?
- La réalisation de ce projet a-t-elle contribué dans la gestion des conflits au sein de la société ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué dans la pratique de la bonne gouvernance ?

VIII. METHODOLOGIE

Le/la Consultant/e proposera une méthodologie d'approche et d'analyse participative. Les membres de l'équipe de la coordination du projet seront impliqués dans toutes les phases, dans la planification des missions (démarche à suivre, l'identification des acteurs à rencontrer, les structures à visiter, le type d'information à recueillir, la collecte et l'analyse des données de l'information), comme informant-clés sur le projet, comme participants actifs dans la réflexion sur les effets du projet, ainsi que dans la discussion des conclusions et recommandations.

Le/la Consultant/e veillera également à l'équité de genre dans la composition des groupes à rencontrer de manière à recueillir aussi l'opinion des filles et des femmes qui majoritairement sont bénéficiaires du projet.

VIII.1. Avant la visite sur le terrain

- Il est d'abord recommandé de faire une étude des documents du projet et du contexte : textes originaux du projet, les différents contrats, les différents rapports narratifs et financiers, la base de l'information, les rapports des supervisions et des missions d'accompagnement et autres documents ou rapports jugés utiles au cours de l'exploitation de l'information du projet.
- Ensuite, il vaut mieux élaborer les questionnaires pour des interviewes adaptés aux différentes personnes à rencontrer.
- Et enfin procéder à la préparation de la phase d'entretien avec l'équipe de la coordination et l'harmonisation du chronogramme de la mission, notamment en ce qui concerne la visite de terrain

VIII.2. Pendant la visite sur le terrain

- Réaliser un atelier de démarrage avec la structure de coordination du projet au cours duquel il y aura collecte des informations plus approfondies sur le projet et clarification de questions ouvertes sur les termes de références et du processus.
- Organiser des visites et observations d'un échantillon des structures appuyées par le projet.
- Faire l'analyse de données de l'information du projet et la comparaison avec les indicateurs de suivi
- Réaliser des enquêtes, des interviews semi-structurées avec des personnes-clés
- Organiser des focus groupes avec les bénéficiaires
- Faire un atelier de débriefing à l'équipe de coordination du projet

IX. ORGANISATION DES MISSIONS

IX.1. Equipes des missions

Dans le cadre de cet appel à candidature, le/la Consultant/e est censé agir seul/e, quand bien même il/elle aura à faire intervenir des tierces personnes pour lui faciliter la collecte de l'information à travers les enquêtes, des interviewes, etc.

IX.2. Durée indicative des missions

Le calendrier de chaque mission sera défini au moment opportun en tenant compte de la disponibilité des uns et des autres. Qu'à cela ne tienne, nous déterminons à titre indicatif plus ou moins la durée de chacune des missions tel que renseigné dans le tableau ci-dessous. Cependant la première mission consistant à définir la Base Line débutera le 04 janvier 2023:

N°	Phases de l'évaluation	Tâches à réaliser	Nombre des jours		
			Mission Base Line	Evaluation intermédiaire	Evaluation finale
1	Phase préparatoire	Lecture des documents et élaboration des outils de l'évaluation	1	3	3
2	Voyage aller-retour	En considérant que le/la Consultant/e viendrait de dehors de Kinshasa	4	4	4
2	Phase de terrain	Atelier de démarrage, visites, enquêtes, observations,	8	14	14

N°	Phases de l'évaluation	Tâches à réaliser	Nombre des jours		
			Mission Base Line	Evaluation intermédiaire	Evaluation finale
		analyse de l'information, interviewes et focus group, restitution des résultats de la mission			
3	Rencontre avec le bureau de la Délégation de MMNAM en RDC	Échanges et restitution des résultats de la mission à Kinshasa	1	1	1
3	Phase de rapportage	Élaboration du rapport de la mission, soumission du draft de ce rapport et intégration des observations pour sortir le rapport final et soumission de ce dernier.	2	4	4
Nombre total des jours à consacrer à chaque mission			16	26	26

X. CONDITIONS DE SELECTION DU/DE LA CONSULTANT/E

X.1. Profil et responsabilité de la personne consultante

✓ Requis

- Diplôme universitaire dans le domaine de la Santé, sociologie, anthropologie ou développement
- Maîtrise des méthodes d'évaluation des projets
- Maîtrise de l'approche participative
- Maîtrise et expérience dans la définition de la Base Line
- Expérience dans la gestion des projets, notamment ceux de développement rural
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit)
- Expérience d'au moins 5 ans en santé publique ou en développement
- Expérience professionnelle en Afrique Subsaharienne

✓ Atouts

- Bonne connaissance du contexte de la République Démocratique du Congo
- Spécialisation en Santé Publique
- Formation, maîtrise et expérience dans l'évaluation de projets dans une perspective féministe

X.2. Documents à produire par la personne consultante

La personne consultante aura à produire les documents suivants au cours de sa mission :

X.2.1. Livrable avant la mission

- Un chronogramme réaliste de la mission qui sera élaboré après la réunion de prise de contact avec la Délégation de MMNAM en RDC et l'équipe de coordination du projet de l'UNIUELE. Ce chronogramme devra donner des détails des structures à visiter, les différentes rencontres, les différents focus groups à réaliser, etc.

X.2.2. Livrables en cours des missions

- Au fur et à mesure de l'évolution de mission, la personne consultante élaborera des synthèses des différentes observations de terrain, des conclusions des réunions et focus groups réalisés, etc. Ces synthèses seront soumises à la délégation et au Siège de Medicus Mundi ainsi qu'à l'équipe de l'UNIUELE pour des éventuels apports et orientations. Ces synthèses seront accompagnées des listes des personnes participantes.
- Tout autre document utile que la personne consultante jugera utile pour la compréhension de sa démarche par les tierces personnes et qui sera produit au cours de la mission
- Un document de restitution de la mission incluant les apports et suggestions émis et approuvés par les participants/tes à la restitution

X.2.3. Livrables à la fin de chaque mission

- Un premier draft du rapport de mission qui sera soumis à l'appréciation des acteurs locaux, qui émettront en plus leurs suggestions
- Un rapport final intégrant les suggestions des acteurs locaux

La langue du contrat étant le français, tous les documents seront élaborés en français. Tous les rapports doivent être rédigés en utilisant la police Times New Roman, avec une taille minimale respectivement de 11 et 12, et un interligne simple. Le rapport final sera envoyé sous format électronique, en format PDF et Word.

X.3. Présentation et évaluation des offres des candidatures

X.3.1. Présentation de candidatures

La personne consultante présentera sa candidature qui comprendra une proposition technique et une proposition financière.

1. Proposition technique

✓ Projet et outils de travail

La personne consultante proposera un projet et des outils de travail. Cette proposition sera composée des éléments suivants : la compréhension des termes de référence et des buts des services de prestation, la méthodologie et les outils de travail.

✓ Autres éléments de candidature : Le curriculum vitae de la personne consultante et autres éléments jugés utiles

2. Proposition financière

La personne consultante émettra les coûts de ses honoraires et les coûts du voyage allant de sa destination pour atteindre la RDC suivant les formulaires suivants :

a. Honoraires

	Prix unitaire en euros	Nombre de jours	Prix total en euros
Honoraires pour les travaux à domicile (Phase préparatoire des missions et rapportage)		17	
Honoraires pour les jours de prestation en RDC		51	
Total			

b. Voyage

	Prix total en euros
Frais de voyage aller-retour (Domicile de la personne consultante-Kinshasa-Domicile de la personne consultante)	
Total	

Les frais de voyage sont indiqués uniquement à titre d'information

Quoi qu'il en soit les coûts finaux contractuels seront ajustés avec la personne consultante qui sera sélectionné/e pour réaliser la mission et ce, après une séance de négociation du contrat.

c. Autres dépenses

Les per diem et autres frais pour des réunions, des enquêtes, des focus groups, des voyages Kinshasa-Haut-Uélé-Kinshasa et voyages dans la Province du Haut-Uélé seront payés sur base des factures réelles et ne peuvent être émis pour le moment.

X.3.2. Evaluation des candidatures

L'évaluation sera basée sur un meilleur rapport qualité-prix ; elle sera combinée (technique et financière) avec des scores de 0,8 pour la proposition technique et 0,2 pour la proposition financière.

1. Evaluation technique

L'évaluation technique des offres se fera suivant les critères ci-dessous définis :

Critères	Cotation
Organisation et Méthodologie	50
Compréhension des termes de référence et des buts des services à fournir	10
Approche méthodologique	30
Outils de travail	10
Profil de la personne consultante	50
Total Score technique	100

Toute offre dont la cotation à l'issue de l'évaluation technique sera inférieure à 70 % sera rejetée. La commission d'évaluation se réserve le droit de consulter les personnes de contact ou les anciennes institutions où la personne consultante avait déjà rendu service pour s'informer davantage sur celle-ci.

2. Evaluation financière

Toutes choses étant égales par ailleurs, l'évaluation financière ne tiendra pas compte des frais de voyage étant donné que les personnes soumissionnaires viendront des différents lieux. L'évaluation financière concernera uniquement les frais d'honoraires. L'offre à coût bas sera cotée à 100 % et les autres offres seront cotées en rapport avec elle.

Dr François ZIOKO MBENZA

Représentant National

Dr François ZIOKO MBENZA
Expert en Santé Publique et Genre
CNOM 3120
Représentant National



[Handwritten signature]